DEPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S): M. JEAN-MARC PERRIN / M. BRUNO GENZANA

DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE 27 Mai 2016

OBJET : Avis du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône sur le projet de plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics du Var.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 27 Mai 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé :

- de prendre acte des éléments constituant le projet de plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics du Var,
- d'émettre un avis favorable au projet de plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus de chantiers du bâtiment et des travaux publics du Var au vu des éléments d'analyse présentés dans le rapport.

à l'Unanimité Le groupe communiste et partenaires s'abstient. M. VERANI s'abstient.

ADOPTE

Pour la Présidente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice par intérim
du Service des Séances de l'Assemblée